

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 3 août 2015

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce troisième jour du mois d'août deux mille quinze, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller
Monsieur Joseph-Louis Girard, Conseiller

Absente (s) : Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse Madame Mélissa Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENTS DE RÉFLEXION

Mme Mélissa Girard, Mairesse invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

La Mairesse constate la présence de trois (3) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2015;
5. Adoption du règlement #228-52 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire;
6. Adoption du règlement #228-53 sur la régie interne des séances du conseil;
7. Taxe d'accise;
8. Dépôt des indicateurs de gestion pour 2014;
9. Colloque annuel de la zone ADMQ;
10. Résolution d'appui pour la FQM concernant le prochain pacte fiscal;
11. Autorisation à la Mutuelle FQM (Prévention en santé et sécurité au travail);
12. Dépôt du rapport 2014 de l'usage de l'eau potable;
13. Autorisation de vente à un tiers pour le terrain de M. Raymond Maltais;
14. Renouvellement de la carte de membre CIHO;
15. Demande du service pour hommes impulsifs et colériques de Charlevoix;
16. Aide financière pour les infrastructures de loisirs;
17. Omnium de golf de Ressource Génésis;
18. Résolution d'appui pour l'agrandissement d'une sablière (Michel St-Gelais);
19. Tournoi de golf de la chambre de commerce de Charlevoix;
20. Varia;

- A) Sonde puits #1 à calibrer;
- B) Panneau électrique et minuterie pour le terrain de pétanque;
- C) Portes du garage municipal;
- D) Vérification de la valve d'eau maîtresse rue Horizon;

- 21. Comptes à ratifier de juillet 2015;
- 22. Comptes à payer de juillet 2015;
- 23. Salaires du mois de juillet 2015;
- 24. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
- 25. Période de questions allouée aux contribuables;
- 26. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2015-08-2852

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2015

RÉSOLUTION 2015-08-2853

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 6 juillet 2015 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – ADOPTION DU RÈGLEMENT #228-52 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRE;

RÉSOLUTION 2015-08-2854

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-52 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire.

6 – ADOPTION DU RÈGLEMENT #228-53 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL;

RÉSOLUTION 2015-08-2855

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ADOPTER le règlement #228-53 sur la régie interne des séances du conseil.

7 – TAXES D'ACCISE;

RÉSOLUTION 2015-08-2856

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

8 – DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2014;

RÉSOLUTION 2015-08-2857

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer les indicateurs de gestion 2014.

9 – COLLOQUE ANNUEL DE LA ZONE ADMQ LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2015;

RÉSOLUTION 2015-08-2858

CONSIDÉRANT le tenue du colloque de l'ADMQ les 17 et 18 septembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'autoriser la directrice générale Madame Marcelle Pedneault à assister à ce colloque au coût de 175.00\$, de payer les frais inhérents et d'autoriser le paiement.

**10 – RÉSOLUTION D’APPUI POUR LA FQM CONCERNANT LE
PROCHAIN PACTE FISCAL;**

RÉSOLUTION 2015-08-2859

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s’est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire s’est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93% de l’ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l’occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT Que l’augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT que les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu’il y a urgence d’agir;

CONSIDÉRANT qu’il est impératif qu’un nouveau Pacte Fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D’APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte`;

DE DEMANDER à FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivant s’y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l’autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l’avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l’allègement de la reddition de comptes;

**11 – AUTORISATION À LA MUTUELLE FQM (PRÉVENTION EN SANTÉ
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL);**

RÉSOLUTION 2015-08-2860

CONSIDÉRANT demande de la CSST pour l’autorisation d’accès aux dossiers des employés de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE donner l’autorisation pour l’accès aux dossiers des employés.

12 – DÉPÔT DU RAPPORT 2014 DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE;

RÉSOLUTION 2015-08-2861

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'entériner le dépôt du rapport sur l'eau potable pour 2014.

13 – AUTORISATION DE VENTE À UN TIERS POUR LE TERRAIN DE M. RAYMOND MALTAIS;

RÉSOLUTION 2015-08-2862

CONSIDÉRANT la demande de M. Raymond Maltais propriétaire du 25 du Jardin pour se départir de son terrain.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheminer une lettre à M. Raymond Maltais pour l'autoriser à vendre son terrain à un tiers.

14 – RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE CIHO;

RÉSOLUTION 2015-08-2863

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de carte de membre CIHO;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

De procéder à l'achat d'une carte de membre corporative de CIHO FM Charlevoix au coût de 250.00\$ pour l'année 2015-16 et d'en autoriser le paiement.

15 – ADHÉSION AU SERVICE POUR HOMMES IMPULSIFS ET COLÉRIQUES DE CHARLEVOIX;

RÉSOLUTION 2015-08-2864

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande.

16 –AIDE FINANCIÈRE POUR LES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS;

RÉSOLUTION 2015-08-2865

CONSIDÉRANT la possibilité d'obtenir du ministère une somme d'argent pour des infrastructures de loisirs.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'acheminer une demande d'aide financière.

17-OMNIUM DE GOLF DE RESSOURCE GÉNÉSIS;

RÉSOLUTION 2015-08-2866

CONSIDÉRANT la demande reçue pour l'Omnium Ressource Génésis qui aura lieu le 22 août 2015.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande.

**18 – RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'AGRANDISSEMENT D'UNE
SABLIÈRE (MICHEL ST GELAIS);**

RÉSOLUTION 2015-08-2867

CONSIDÉRANT la demande de M. Michel St-Gelais pour l'agrandissement de la carrière sablière existante;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

D'appuyer la demande de M. ST-Gelais.

**19–TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE
CHARLEVOIX;**

RÉSOLUTION 2015-08-2868

CONSIDÉRANT la demande de la chambre de commerce de Charlevoix pour un tournoi de golf le 21 août 2015 ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

De PROCÉDER à l'achat d'un billet pour madame Mélissa Girard au coût de 160\$ pour ce tournoi.

20 – VARIA;

RÉSOLUTION 2015-08-2869

A) SONDE DU PUIITS #1

CONSIDÉRANT QUE la sonde du puits #1 n'est plus en mesure de faire la lecture de données essentielles à la bonne gestion du système d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge important que les 2 sondes soient fonctionnelles;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PROCÉDER à la réparation de la sonde du puits #1 et d'autoriser le paiement à même le surplus accumulé du budget d'aqueduc au 31 décembre 2014.

B) PANNEAU ÉLECTRIQUE ET MINUTERIE TERRAIN DE PÉTANQUE

RÉSOLUTION 2015-08-2870

CONSIDÉRANT QUE l'installation électrique pour l'éclairage du terrain de pétanque n'est pas conforme ni sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir un éclairage à des heures fixes aux jeunes qui désirent utiliser le parc de skate en soirée;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire les démarches pour rendre l'installation électrique de la pétanque sécuritaire et de faire l'achat d'une minuterie afin d'offrir de l'éclairage en soirée aux utilisateurs du parc de skate. Le paiement est autorisé à même le surplus accumulé au 31 décembre 2014.

C) PORTES DU GARAGE MUNICIPAL;

RÉSOLUTION 2015-08-2871

CONSIDÉRANT QUE les 2 portes du garage municipal ont été souvent réparées, qu'elles sont usées et qu'il n'est plus possible de procéder à une réparation temporaire;

CONSIDÉRANT QUE les portes représentent un danger d'accident pour les employés municipaux qui doivent les utiliser régulièrement;

CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenus des soumissions pour le remplacement et l'installation des portes de garage;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE faire d'autres démarches auprès d'entrepreneurs de la région pour regarder la possibilité d'acheter les portes et de les faire installer par les employés municipaux. L'achat sera d'un montant approximatif de 5 076,15\$. Le paiement sera autorisé à même le surplus accumulé au 31 décembre 2014.

D) VALVE D'EAU MAÎTRESSE RUE HORIZON;

RÉSOLUTION 2015-08-2872

CONSIDÉRANT QUE nos employés municipaux nous ont signalé que la valve d'eau maîtresse de la rue Horizon ne fonctionnait pas correctement,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE procéder aux travaux de la valve d'eau maîtresse de la rue Horizon afin de la rendre fonctionnelle et d'autoriser le paiement.

21- COMPTES À RATIFIER DE JUILLET 2015

RÉSOLUTION 2015-08-2873

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	12 225.05	\$
Eau potable :	934.79	\$
Total :	13 159.84	\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1531-1538-1539-1544.

22 – COMPTES À PAYER DE JUILLET 2015

RÉSOLUTION 2015-08-2874

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juillet 2015 :

Fonds d'administration :	12 291.10	\$
TOTAL :	12 291.10	\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2015 au montant de 12 291.10 \$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 12 291.10 \$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

23– SALAIRES DU MOIS DE JUILLET 2015

RÉSOLUTION 2015-08-2875

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de juillet 2015 au montant de 15 687.88\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de juillet 2015 au montant de 15 687.88\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1529-1530-1533-1534-1535-1536-1537-1540-1541-1542.

24 – RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

La Mairesse et les conseillers (ères) font leur rapport.

25 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

26 – LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2015-08-2876

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 7 heures 40.

Mélissa Girard
Mairesse

Marcelle Pedneault
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 14 septembre 2015.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.